

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1259 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

MESURE ET SERVICES
419, boulevard de la République
13300 SALON DE PROVENCE

SIREN : 441585478

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

METROLOGIE LEGALE / LEGAL METROLOGY

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1259 rév. 3

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/12/2018**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/03/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Diane JARRY

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1259 Rév. 2.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1259 Rév. 2.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1259 rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

MESURE ET SERVICES
 419, boulevard de la République
 13300 SALON DE PROVENCE

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 18 - METROLOGIE LEGALE

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.1 - Pesage	
<p>18.1.2 - Prestations d'organismes désigné pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les Instruments de mesure de type Instrument de Pesage à Fonctionnement Automatique (IPFA), relevant de l'annexe MI-006 au titre de la transposition de la directive sur les instruments de mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ (A1) - Module F : Conformité au type sur la base de la vérification du produit <ul style="list-style-type: none"> * Instrument de pesage trieur-étiqueteur à fonctionnement automatique - pour les instruments électromécaniques - pour les ensembles électroniques ou les ensembles comportant un logiciel ➤ (A2) * Trieuse pondérale de contrôle à fonctionnement automatique <ul style="list-style-type: none"> - pour les instruments électromécaniques - pour les ensembles électroniques ou les ensembles comportant un logiciel ➤ (A3) * Etiqueteuse de poids <ul style="list-style-type: none"> - pour les instruments électromécaniques - pour les ensembles électroniques ou les ensembles comportant un logiciel ➤ (A4) * Etiqueteuse de poids/prix <ul style="list-style-type: none"> - pour les instruments électromécaniques - pour les ensembles électroniques ou les ensembles comportant un logiciel 	<p> Directive 2014/32/UE du 26 février 2014 concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure Textes de transposition en droit français Normes harmonisées applicables au titre de la directive 2014/32/UE Guidés WELMEC applicables Recommandation OIML applicables Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection </p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ (A5) * Instrument de remplissage gravimétrique automatique ➤ (A6) * Totaliseur discontinu ➤ (A7) * Totaliseur continu ➤ (A8) - Module F1 : Conformité sur la base de la vérification du produit * Instrument de pesage trieur-étiqueteur à fonctionnement automatique - pour les ensembles mécaniques ➤ (A9) * Trieuse pondérale de contrôle à fonctionnement automatique - pour les ensembles mécaniques ➤ (A10) * Etiqueteuse de poids - pour les ensembles mécaniques ➤ (A11) * Etiqueteuse de poids/prix - pour les ensembles mécaniques ➤ (A12) * Instrument de remplissage gravimétrique automatique - pour les ensembles mécaniques ➤ (A13) * Totaliseur discontinu - pour les ensembles mécaniques ➤ (A14) * Totaliseur continu - pour les ensembles mécaniques 	
18.3 - Energie	
<p>18.3.1 - Prestations d'organismes désigné pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en œuvre sur les Instruments de mesure de type compteurs de gaz et dispositifs de conversion de volume, relevant de l'annexe MI-002 au titre de la transposition de la directive sur les instruments de mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ (B1) - Module F : Conformité au type sur la base de la vérification du produit 	<p>Directive 2014/32/UE du 26 février 2014 concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure Textes de transposition en droit français Normes harmonisées applicables au titre de la directive 2014/32/UE Guides WELMEC applicables Recommandation OIML applicables Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection</p>

18.5 - Dimensionnel

<p>18.5.1 - Prestations d'organismes désigné pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les Instruments de mesure de type instruments de mesures matérialisées, relevant de l'annexe MI-008 au titre de la transposition de la directive sur les instruments de mesure</p> <p>➤ (C1) - Module F1 : Conformité sur la base de la vérification du produit</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mesures matérialisées de longueur * mesures de capacité à servir 	<p>Directive 2014/32/UE du 26 février 2014 concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure</p> <p>Textes de transposition en droit français</p> <p>Normes harmonisées applicables au titre de la directive 2014/32/UE</p> <p>Guides WELMEC applicables</p> <p>Recommandation OIML applicables</p> <p>Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection</p>
<p>18.5.2 - Prestations d'organismes désigné pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les Instruments de mesure de type instruments de mesures dimensionnelles, relevant de l'annexe MI-009 au titre de la transposition de la directive sur les instruments de mesure</p> <p>➤ (D1) Module F : Conformité au type sur la base de la vérification du produit</p> <ul style="list-style-type: none"> * Instrument de mesure multidimensionnelle <p style="margin-left: 40px;">- pour les instruments mécaniques ou électromécaniques</p> <p>➤ (D2) Module F1 : Conformité sur la base de la vérification du produit</p> <ul style="list-style-type: none"> * Instrument de mesure multidimensionnelle <p style="margin-left: 40px;">- pour les instruments électroniques ou avec les instruments avec logiciel</p>	<p>Directive 2014/32/UE du 26 février 2014 concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure</p> <p>Textes de transposition en droit français</p> <p>Normes harmonisées applicables au titre de la directive 2014/32/UE</p> <p>Guides WELMEC applicables</p> <p>Recommandation OIML applicables</p> <p>Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection</p>

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
Agence de Salon de Provence	419, boulevard de la République 13300 SALON DE PROVENCE	04.90.59.86.87

Date de prise d'effet : **01/12/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Benjamin NAULOT-LEVY

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1259 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr